

FICHE DE POSTE

IDENTIFICATION DU POSTE : DIRECTEUR DE CENTRE DÉPARTEMENTAL DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

Dates de prise de fonction : du 21 juin 2020 au 04 juillet 2020

Travaux préparatoires en amont

**Direction ou service :** DIRECTION DÉPARTEMENTALE DE LA COHÉSION SOCIALE

**Adresse :** 45 RUE SAINTE CATHERINE 54000 NANCY

**CONDITIONS PARTICULIÈRES D'EXERCICE :**

CDD COURTE DURÉE OU CONTRAT D'ENGAGEMENT ÉDUCATIF (CEE) - LOGEMENT SUR PLACE – PRISE EN CHARGE DES REPAS

Le SNU est un projet d'émancipation et de responsabilisation des jeunes, complémentaire de l'instruction obligatoire. Sa mise en œuvre poursuit plusieurs objectifs : le renforcement de la cohésion nationale – qui s'appuie sur l'expérience de la mixité sociale et territoriale comme sur la dynamisation et la valorisation des territoires –, le développement d'une culture de l'engagement et l'accompagnement de l'insertion sociale et professionnelle des jeunes.

Le SNU se décline en 4 phases successives à partir de 15 ans :

- **une phase préalable d'information et de préparation**, qui permet d'informer les familles et de préparer l'appel des jeunes. Appuyée sur le collège et les programmes d'enseignement, elle se traduit également par l'organisation d'une journée d'information en classe de 3<sup>ème</sup> ;
- **un séjour de cohésion de deux semaines** obligatoire, à terme, et destiné à transmettre un socle républicain fondé sur la mise en activité, les symboles collectifs et l'esprit de défense comme de résilience. Ce séjour sera aussi l'occasion de bilans individuels (santé, illettrisme, compétences) ; il se déroulera sur la période du dimanche 21 juin (soir) au samedi 4 juillet (matin) 2020. Il est destiné à maximum 300 jeunes volontaires âgés de 16 ans ou achevant leur année de seconde en juin 2020, organisé sous la direction des préfets des départements et des recteurs d'académie.
- **une phase de « mission d'intérêt général »**, obligatoire pour les jeunes qui auront bénéficié de la première phase de cohésion en juin 2020. Elle aura lieu au cours de l'année scolaire 2020/2021, dans les départements de résidence des volontaires ; cette phase sera fondée sur des modalités de réalisation variées, perlées ou continues, les missions proposées permettront d'accompagner les jeunes dans la construction de leur projet personnel et professionnel ;
- **une phase d'engagement volontaire d'au moins 3 mois**, facultative, qui pourrait être réalisée entre 16 et 25 ans, et dont la mise en œuvre s'appuiera principalement sur les dispositifs de volontariat existants.

Une équipe de projet pilote la mise en œuvre locale du SNU sur la base des orientations définies nationalement. Sous la direction des préfets de département et des recteurs, un comité de pilotage associe les services départementaux de la préfecture, de l'éducation nationale, le délégué militaire départemental, la direction départementale de la cohésion sociale, le directeur départemental de la sécurité publique, le commandant du groupement départemental de gendarmerie, le commandant du service départemental d'incendie et de secours et la délégation départementale de l'ARS.

Le séjour de cohésion sera dirigé par une équipe de direction, composée de profils complémentaires, issus des différents champs de l'action publique concourant à la mise en œuvre du SNU. Le chef de centre est appuyé dans ses missions par trois adjoints :

- un adjoint, conseiller d'encadrement, chargé de la direction et de l'animation des tuteurs et des cadres de compagnie ;
- un adjoint, conseiller éducatif, chargé des activités, qui coordonne l'ensemble des intervenants et s'assure de la cohérence du projet pédagogique avec l'ensemble des administrations concourantes ;
- un adjoint gestionnaire.

**EFFECTIFS DE LA STRUCTURE : 250 VOLONTAIRES + 40 ENCADRANTS**

## RESPONSABILITÉS PARTICULIÈRES :

Le chef de centre est responsable de la préparation et de la conduite des stages de cohésion. Afin d'assurer le bon déroulement des séjours et l'atteinte des objectifs de la phase de préfiguration, il exerce ses responsabilités dans quatre domaines principaux :

### 1. CHEF D'ÉTABLISSEMENT, CHEF D'ORGANISME

Il dirige, administre et anime la vie du centre. Son action personnelle s'exerce sur l'ensemble de l'équipe des encadrants et sur chacun des volontaires. C'est le premier interlocuteur des institutions et des différents partenaires pendant toute la phase de cohésion.

En lien avec l'équipe départementale de projet il accompagne leur recrutement administratif. Il participe à la formation nationale des cadres SNU ;

Pendant le stage, il est le garant de la sécurité des volontaires, il met en œuvre l'ensemble des règles liées à l'hygiène, à la sécurité et la prévention des accidents.

Il s'assure de l'organisation des maisonnées et de la disposition des locaux avant l'arrivée sur site des volontaires.

Il répond aux sollicitations des médias en valorisant la création du SNU et l'action de son centre.

Il organise, en lien avec les services de l'Etat dans le département et avec les collectivités territoriales, la cérémonie de fin de séjour.

A l'issue du stage pilote, il participe à l'évaluation.

### 2. RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE

Sur le plan pédagogique, il prend les dispositions nécessaires pour que les objectifs pédagogiques du séjour de cohésion soient atteints dans chacune des 7 thématiques des modules collectifs de formation. En amont du stage, en lien étroit avec l'équipe de projet et avec les relais locaux compétents sur les différentes thématiques (administrations, associations, etc. ...), il identifie et contacte les différents intervenants, et leur présente le projet et la pédagogie.

Il veille à construire des activités fondées sur une pédagogie active et d'éducation non formelle, privilégiant chaque fois que possible l'interdisciplinarité entre les modules collectifs de formation.

Il identifie les besoins liés aux volontaires en situation de handicap ou justifiant de situations particulières et fait mettre en œuvre les dispositifs d'égalité, d'intégration et d'inclusion pour garantir la réalité du principe d'universalité du SNU.

Appuyé par son adjoint activité, il construit l'emploi du temps des deux semaines du séjour.

Il organise le lien avec les familles des volontaires.

### 3. RESPONSABLE DE LA DISCIPLINE GÉNÉRALE

Il est responsable de l'application du règlement intérieur du centre SNU arrêté par le préfet de département.

Il veille à donner du sens à l'ensemble des rites républicains définis par le projet départemental. Il préside le lever quotidien des couleurs au terme duquel il s'adresse quotidiennement aux volontaires.

Par son action personnelle et par le style qu'il met dans l'exercice de sa fonction, il contribue à créer un esprit SNU, fondé sur les valeurs de la vie collective, du respect d'autrui et de l'engagement.

### 4. RESPONSABLE DE LA LOGISTIQUE GÉNÉRALE ET DU SOUTIEN

Aidé par son adjoint gestionnaire, il prépare le bon déroulement du séjour dans l'ensemble des champs du soutien puis assure les fonctions logistiques générales pendant le séjour. Agissant comme ordonnateur délégué il engage les crédits mis en place par la DDSCS.

Il coordonne et supervise, en lien avec l'équipe projet, le transport des volontaires affectés dans son centre à partir de leur lieu de résidence. Il organise en particulier l'encadrement de ces déplacements.

## PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS :

Les autres services de la direction  
 Les agents du ministère  
 Les autres directions

Les services déconcentrés  
 Les cabinets ministériels  
 Le secteur privé

D'autres ministères  
 D'autres acteurs publics  
 Des organismes étrangers

**EXPÉRIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITÉE :**

- Ce poste est ouvert aux agents sans expérience professionnelle
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle initiale
- Ce poste est ouvert aux agents ayant une expérience professionnelle confirmée

**LES CONNAISSANCES ET COMPÉTENCES MISES EN ŒUVRE****CONNAISSANCES**

Expérience de formation ou d'encadrement au sein des armées ou de l'Éducation Nationale ou dans les accueils collectifs de mineurs

Sens de l'organisation

Connaissance des dispositifs d'éducation et de formation

Éléments de psychologie de l'adolescent

Connaissance des administrations déconcentrées civiles et militaires et de la mise en œuvre territoriale des politiques publiques

Connaissance des procédures administratives et financières

Méthode de gestion d'un conflit

**COMPÉTENCES MANAGÉRIALES REQUISES**

Sens des relations humaines et capacité à l'empathie avec la jeunesse

Capacité au leadership et maîtrise de soi

Sens de l'initiative

Conduite d'un partenariat avec des associations, des administrations et des partenaires privés

**VOS CONTACTS**

Monsieur le Sous-Préfet CARRE – Tél. : 03 54 59 55 03 – [frederic.carre@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:frederic.carre@meurthe-et-moselle.gouv.fr)

Monsieur Olivier FERRÉ – Tél. : 03 57 29 12 81 – [olivier.ferre@meurthe-et-moselle.gouv.fr](mailto:olivier.ferre@meurthe-et-moselle.gouv.fr)